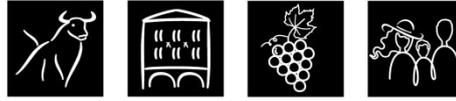


Département du GERS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



Pays d'Armagnac

Extrait du registre des Délibérations du Comité
Syndical du 2 Avril 2021

Date de la convocation
26/03/2021

Nombre de délégués	21
Nombre de présents	13
Nombre d'excusés	8
Nombre de procurations	0
Vote	
- POUR	13
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

12/04/2021

Et publication le

12/04/2021

Date d'affichage

12/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le deux avril à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Valence-sur-Baïse sous la présidence de M. Michel GABAS.

Présents : M DUPUY Alain (suppléant de M. BARSACQ Franck), CAMAZZOLA Robert, BOISON Maurice, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, DUCLAVE Jean, SPOERRY Quitterie (suppléante de M. GOUANELLE Vincent), GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, NETO Barbara, Carole ROLANDO (suppléante de TINTANÉ Isabelle), M. TOUHE-RUMEAU Christian

Excusés : M., BEYRIES Philippe, ESPERON Patricia, MAURAS Marie-Claude, MELIET Nicolas, THIEUX-LOUIT Véronique, DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DURONT Didier

Procurations :

A été nommé **secrétaire de séance** :
Mme Barbara NETO

Délibération N°3 – 02/04/2021 – 1.1

Nature de l'acte : 1.1

Avenant au marché public portant sur l'animation du site Natura 2000 du Midou et du Ludon en vue d'une prolongation de la tranche optionnelle n°1

Compte tenu des contraintes résultant de la crise sanitaire du Covid-19, l'association Landes Nature, titulaire du marché relatif à l'animation du DOCOB du site Natura 2000 du Midou et du Ludon, demande la prolongation de la tranche optionnelle n°1 jusqu'au 30/07/2021 soit 4 mois supplémentaires afin de terminer le programme d'actions.

Le Président propose d'établir un avenant avec Landes Nature.

Ouï l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :

- **APPROUVE la prolongation de la tranche optionnelle n°1 au 30/07/2021 du marché relatif à l'animation du DOCOB du site Natura 2000 du Midou et du Ludon ;**
- **APPROUVE le projet d'avenant correspondant tel qu'annexé au présent procès-verbal ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents à cette décision**

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

**Le Président,
M . Michel GABAS**

